



Communiqué de presse
10 septembre 2020

Les 12 et 13 octobre 2020

Pour les freelances, créateurs et dirigeants de TPE

La crise liée à la COVID-19 confirme que « ne pas se laisser abattre » et « rebondir » caractérisent plus les indépendants que les salariés.

Résultats de l'étude menée par le Salon SME des microentreprises, en août 2020 auprès de 2 180 Français représentatifs de la population active : Impacts de la COVID-19 et du confinement sur l'activité, l'attitude et le moral des entrepreneurs et des salariés en activité.

Le Salon SME des microentreprises, à l'occasion de son édition 2020, a souhaité mieux comprendre les comportements des indépendants et des entrepreneurs face aux impacts des crises provoquées par la COVID-19. Et a aussi cherché à savoir s'il y avait des différences par rapport aux salariés en activité.

« Rebondir » est le thème central du Salon SME des micro-entreprises 2020.

■ ■ ■ Les entrepreneurs et indépendants : un peu plus résilients et « antifragsiles » que la moyenne des Français.

La majorité des Français interrogés, qu'ils soient salariés, indépendants, en recherche d'emploi ou inactifs, déclare avoir été **éprouvée surtout psychologiquement (52%)** mais **aussi physiquement (15%)** par la crise sanitaire et le confinement. Mais si 33% des Français indiquent sortir **renforcés psychologiquement** et se sentir d'attaque pour la rentrée, ce chiffre monte à **40% pour les indépendants**. Ces derniers ont pourtant été durement impactés par le confinement puisque **62% des entrepreneurs** interrogés indiquent avoir **fermé leur entreprise ou contraints de réduire fortement leur activité**.

« Les entrepreneurs n'ont pas d'autres choix que de se battre. Leur activité ou leur entreprise est leur outil de travail et bien souvent leur unique source de revenus. Travailleurs Non Salariés, ils ne peuvent pas bénéficier de la protection apportée par le chômage partiel. Les indépendants le savent quand ils se lancent : en temps de crise, la capacité de résistance et la combativité sont leurs meilleurs alliés pour se remettre du choc et rebondir » commente Alain Bosetti, Président du Salon SME des microentreprises.

« Mais si certains entrepreneurs sont « antifragsiles », parfois, cette volonté de résistance se retourne contre eux. Une étude de l'Institut Amarok publiée en février dernier indiquait ainsi que 20% des « patrons » français étaient au bord de l'épuisement, au premier rang desquels figurent les agriculteurs, les artisans et les experts-comptables » ajoute-t-il.

7% des entrepreneurs interrogés ont constaté un accroissement de leur activité.

« L'accélération des usages numériques, les livraisons des commandes passées sur internet, la consommation de produits frais, les services aux personnes âgées ou handicapées...ont dopé l'activité d'une minorité d'entrepreneurs » indique Alain Bosetti.

■ ■ Par rapport à ce choc imprévu, 29% des indépendants se sont montrés pro-actifs.

Se diversifier (12%), mettre en œuvre des projets dormants (12%), travailler plus en réseau (5%) ont été 3 comportements pro-actifs, adoptés par les indépendants pour faire face à la crise.

« Pendant le confinement, des indépendants ont été obligés d'arrêter leur activité par décision administrative. D'autres ne sont pas parvenus à la maintenir en raison des baisses de commandes, de l'indisponibilité des salariés ou des difficultés d'approvisionnement. La nécessité a conduit un tiers d'entre eux à réactiver des idées ou des projets dormants, à se diversifier ou à mettre en place des partenariats pour trouver les moyens de survivre et préparer l'après. » note Alain Bosetti.

■ ■ ■ Indépendants et salariés ont employé différemment le temps « libéré » par le confinement.

L'arrêt ou la baisse brutale de l'activité, le chômage partiel, la disparition des temps de transports professionnels ont « libéré » **du temps pour 60% des actifs**. Ce temps soudainement disponible a été employé différemment par les indépendants et les salariés.

Si « loisirs » et « famille » ont été **les 2 « activités » les plus citées** dans l'étude sur l'investissement du temps « libéré »¹, le temps consacré au rebond de leur entreprise ou à la formation montre des différences notables :

- **37% des indépendants** ont consacré leur temps libre à chercher des solutions pour soutenir leur entreprise et **rebondir**. (Salariés : 3%).
- Et **18% des indépendants** ont employé leur temps libre à **se former**. (Salariés : 12%).

Notons aussi que 11% des indépendants ont consacré du temps libre à des actions de solidarité. (Salariés : 6%).

■ ■ Une large majorité des indépendants interrogés tient à sa liberté et n'envisage pas de (re)devenir salariés.

Pour les **salariés**, c'est clair : **85%** indiquent que la crise a renforcé leur envie de **rester salarié**. Pour les **indépendants**, aussi, mais de manière moins marquée : **64%** des indépendants souhaitent le **rester** et 19% devenir ou redevenir salariés.

¹ Loisirs pour 76% de salariés et 67% des indépendants. Famille pour 65% des salariés et 67% des indépendants

« Le Salon SME est un événement pour les entrepreneurs organisés par des entrepreneurs. Nous aurions pu choisir, en mars, de passer notre tour et ne pas organiser d'édition en 2020. Mais nous avons pensé aux entrepreneurs, aux freelances, aux créateurs d'entreprises, aux demandeurs d'emploi qui, cet automne, vont créer leur emploi en créant leur entreprise. Ils ont besoin d'obtenir des réponses à leurs questions, de découvrir les nouvelles solutions pour se faire connaître ou mieux gérer leur activité. Besoin aussi de se sentir soutenus. Nous avons donc décidé d'organiser cette 22^{ème} édition du Salon SME, en innovant fortement et en l'adaptant à l'air du temps : le **Salon SME devient hybride et sera organisé à la fois au Palais des congrès de Paris et sur internet. Et le thème, cette année, était évident : **Rebondir !** »** précise Alain Bosetti.

Rebondir avec le Salon SME :

Conférence inaugurale – Lundi 12 octobre – 10h30/11h30

[Financement en période de crise, comment faire ?](#)

Conférence plénière - Mardi 13 octobre – 10h30/11h30

[Mais comment font les entrepreneurs les plus résilients ? Tout se joue-t-il au mental ?](#)

Conférence de clôture – Mardi 13 octobre – 16h30/17h30

[Tenir le cap dans les tempêtes : faire face, rebondir et se réinventer.](#)

Et aussi :

[Créativité : comment se réinventer et mieux rebondir en période de crise ?](#) – Lundi 12 octobre – 15h/15h45

[3 pistes pour décider en périodes de fortes incertitudes.](#) – Lundi 12 octobre – 13h30/14h15

[Comment réduire votre stress et relâcher la pression ?](#) – Lundi 12 octobre – 16h30/17h15

[Fidéliser après la crise : 7 outils pour repenser sa relation client.](#) – Mardi 13 octobre – 15h/15h45

Retrouvez l'infographie de l'étude « [COVID-19 et confinement : quels impacts sur l'activité, l'attitude et le moral des entrepreneurs ?](#) ».

A propos du Salon SME



Le Salon SME, placé sous le Haut Patronage de Bruno Lemaire, Ministre de l'Économie et des Finances, propose aux entrepreneurs toutes les solutions pour créer, gérer et développer leur activité. C'est un événement hybride en 2020. Ainsi, les entrepreneurs peuvent, les 12 et 13 octobre, à leur convenance, se rendre au Palais des Congrès de Paris ou se connecter au salon virtuel.

C'est la 1^{ère} fois depuis la création du salon en 1999, que les freelances et créateurs d'entreprise, où qu'ils soient en France, peuvent poser toutes leurs questions aux experts des exposants.

Pour préparer sa visite et télécharger une invitation gratuite : www.salonsme.com.

La dimension digitale du Salon SME Paris utilise la plate-forme de salons virtuels développée par [en Personne Virtual](#).

Le Salon SME Paris, le Salon des services à la personne, Silver Economy Expo, l'agence de communication en Personne, [en Personne Virtual](#) ont été créés et développés par le Groupe en Personne, dirigé par Alain Bosetti, Sigrid Deprat, Marie-Pierre Doré, Serge Eberhardt et Lena Rogel.

Microentreprise et micro-entreprise : le tiret qui fait toute la différence.

L'Insee définit une microentreprise (**sans** tiret) comme une entreprise qui emploie moins de 10 personnes et réalise un chiffre d'affaires annuel inférieur à 2 millions d'euros.

Une micro-entreprise (**avec** tiret) relève du régime fiscal du même nom (avec plafonds de chiffre d'affaires) et est depuis janvier 2016, le nouveau nom du régime de l'auto-entrepreneur créé en 2009.

Ces appellations identiques au tiret près génèrent beaucoup de confusions. Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ?

#SalonSME
#RencontresDécisives
#TransitionEntrepreneuriale



Contact presse :

Caroline Fichera – caroline@presse-enpersonne-expo.com - 01 47 61 49 33

Méthodologie de l'étude

Etude menée pour le compte du Salon SME des microentreprises par l'institut Creatests, sur internet, du 31 juillet au 31 août 2020, auprès de 2 180 Français âgés de 18 à 65 ans résidant en France métropolitaine. L'échantillon est représentatif sur les critères de sexe, d'âge, de catégorie socioprofessionnelle et de répartition géographique (méthode des quotas, sans redressement statistique), avec toutefois une surpondération du nombre d'entrepreneurs et d'indépendants pour obtenir des chiffres significatifs sur ce profil.

Questions posées :

Q1 - La crise sanitaire COVID-19 et le confinement vous a fatigué physiquement, psychologiquement et vous redoutez la rentrée ou renforcé psychologiquement et vous êtes d'attaque pour rebondir ?

Q2 - Quels impacts la crise sanitaire et le confinement ont-ils eu pour vous qui étiez à votre compte ?

Q3 - Le confinement et la crise sanitaire vous ont-ils donné plus de temps libre ou libéré du temps (chômage partiel ou moins de temps de transport) ?

Q4 - A quoi avez-vous consacré ce temps libéré ?

Q5 - La crise a-t-elle renforcé votre envie de devenir ou redevenir ou rester entrepreneur, de devenir ou redevenir ou rester salarié ?